

N° DEL/2026-030



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 9 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le 9 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 3 mars 2026

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (34) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : /.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme BOUILLON Ludivine, Mme FORYS Claire, M. GONCALVES Jean-François, M. ROSSIGNOL Philippe.

Pouvoirs (4) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à M. BRETTE Gérard.

Secrétaire de séance : Mme VITRAC Maryse.

Objet : Restauration des zones humides de Beauséjour

Dans le cadre du service GEMAPI et de son Programme Pluriannuel de Gestion du bassin versant du Doustre, M. le Président expose un projet de restauration de 9ha de zones humides appartenant en majeure partie au Groupement Forestier de Beauséjour à Champagnac la Noaille et 2 propriétaires voisins, avec qui la CCVEM conventionne. Ce projet consiste en l'installation d'un pâturage sur les

parcelles afin de diversifier les habitats humides présents sur le site, augmenter la biodiversité floristique et faunistique et restaurer les fonctionnalités de la zone humide. Les travaux consistent à réaliser du bucheronnage afin d'ouvrir le milieu et créer une emprise pour la pose de la clôture, restaurer le ruisseau en fond de talweg et installer des passages à gués stabilisés servant au franchissement du cours d'eau et à l'abreuvement du troupeau. Ce projet est mené en coopération étroite avec les propriétaires et la Cellule d'Assistance Technique aux zones humides du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, qui fournit un appui technique dans le diagnostic des parcelles et la définition des travaux à réaliser.

Une convention est proposée avec Mme RICHARD Virginie, agricultrice locale, pour la mise en place du pâturage sur les parcelles en zones humides.

Le montant des travaux est estimé à 80 000 € HT.

Il est proposé de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à un taux de financement de 50% et de candidater à l'appel à projet du « Fonds Nature 2026 » organisé par la Région Nouvelle Aquitaine et la Fondation du Patrimoine pour un taux de financement de 30%.

M. le Président propose au Conseil Communautaire de solliciter le bénéfice de ces dispositions.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** le projet de restauration des zones humides de Beauséjour dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion du bassin versant du Doustre.
- **Sollicite** les aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne au taux de 50% et la candidature à l'appel à projet du « Fonds Nature 2026 » organisé par la Région Nouvelle Aquitaine et la Fondation du Patrimoine pour un taux de financement de 30%.
- **Autorise** M. le Président à signer les conventions relatives au projet.
- **Autorise** M. le Président à signer tous documents afférents à l'opération.

POUR : 38
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 10 mars 2026**

Le Président,



Charles FERRÉ

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26